



N° association : W 052 000 135

N° DDJS : 05.96.002/A

N° FFTIR : 18 05 003

TIR CLUB GAPENÇAIS
c/o M. Jean-François Astier
Chemin des Gourlanches
Route des Fauvins
05 000 GAP

Chers amis tireurs,

L'**assemblée générale**, suivie de l'**assemblée générale extraordinaire** de notre association, aura lieu le **Dimanche 25 Septembre 2022** à partir de 12h au Stand de tir du Club, route de la Luye à Gap. Après la séance de contrôle de tir.

L'ordre du jour est le suivant:

- 1) Élargement de la feuille de présence
- 2) Discours du président
- 3) Lecture du rapport moral et vote
- 4) Lecture du rapport financier et vote
- 5) Renouvellement du tiers du bureau
- 6) Sécurité des tireurs et formation des nouveaux adhérents.
- 7) Projets d'aménagement à venir sur le stand de tir
- 8) Questions diverses

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un événement important pour la vie de l'association et nous comptons sur votre présence.

Pour ceux ne pouvant pas venir, merci de remplir le pouvoir (voir ci-dessous) et le transmettre au magasin Chasse Tir 05 avant le Dimanche 25 Septembre ou lors des séances du 18/09/2022. Un barbecue offert par le club clôturera cette assemblée. A cette occasion nous vous sollicitons pour amener quelques boissons pour le repas (Vin, Coca, Jus de Fruit).

Pour des questions d'assurance, le terrain ne sera désormais accessible qu'aux tireurs à jour de cotisation.

Les licences pour l'année 2022/2023 seront à retirer sur l'espace EDN.

Veillez recevoir, chers amis, nos salutations amicales et sportives,

Le bureau du Tir Club Gapençais.

POUVOIR

Je soussigné, donne pouvoir à pour l'assemblée générale extraordinaire du Tir Club Gapençais du 25 Septembre 2022.

Fait à, le Septembre 2022

(Signature)